

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 27 mars 2019

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents (9) : Mme AKPINAR-ISTIQAM, Mme AVENA, M. BOURGUIGNAT, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, M. JASPART, M. JORROT, Mme TENENBAUM, Mme VIAN.

Membres excusés représentés (7) : M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. BERTHIER (représenté par Mme AVENA), Mme HERVIEU (représentée par Mme AKPINAR-ISTIQAM), Mme LECOMTE LE GRAND (représentée par Mme GINDRE), Mme MARTIN-GENDRE (représentée par Mme GAUTHIÉ), Mme MIELLE (représentée par M. JORROT), Mme OBRIOT (représentée par Mme VIAN).

Membre excusé (1) : Mme TROUWBORST.

Date de convocation : 20 mars 2019.

Délibération n° : 02-2019

Objet : Délégation d'attribution du conseil d'administration au Président ou au Vice-Président : compte rendu de l'année 2018

Par délibération en date du 23 mai 2014, il a été donné délégation au Président ou au Vice-Président pour prendre certaines décisions qui relèvent normalement de la compétence du Conseil d'Administration.

Conformément à cette délibération, il doit être rendu compte, régulièrement, des décisions prises dans ces domaines.

La liste des décisions prises, pour l'année 2018, en vertu de cette délégation, figure ci-après :

- arrêté du 23/01/2018 fixant les tarifs des repas livrés à domicile à compter du 1^{er} février 2018.
- arrêté du 15/10/18 fixant les tarifs du Centre d'accueil de jour Les Marronniers à compter du 1^{er} janvier 2019.
- avenant n°1 à la convention de partenariat entre l'Association Française des Aidants et le CCAS pour l'année 2018.
- convention avec le Conseil Départemental de Côte d'Or - Conférence des Financeurs : action collective de prévention du vieillissement des personnes handicapées.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Finances : 1

Receveur Municipal : 1

Accusé de réception en préfecture
021-262101066-20190327-2-2019-DE
Date de télétransmission : 04/04/2019
Date de réception préfecture : 04/04/2019

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité